



## Préavis N°05/2022

### De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 12 mai 2022

Réf. : 1.10.101.02 / vp

## Demande de crédit d'étude pour la rénovation de la Grande salle de Carrouge y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique et remplacement du chauffage

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### Préambule

Le présent préavis fait suite au refus par le conseil communal de Jorat-Mézières du préavis N°03/2020 portant sur le remplacement du chauffage de la Grande salle. Une réflexion plus globale de l'efficacité énergétique et de la durabilité de ce bâtiment ayant été demandée.

Pour répondre au mieux à cette demande ainsi qu'à son éventuelle intégration dans un concept communal de gestion des bâtiments, il est important de mener une étude qui nous amènera à un avant-projet en intégrant les paramètres essentiels à une réalisation pérenne. Pour ce faire, la Municipalité a mandaté le Bureau F-Partenaires avec qui elle a déjà collaboré sur plusieurs projets pour effectuer dans un premier temps un audit de faisabilité et ainsi diriger l'étude sur les axes essentiels qui doivent aboutir à la concrétisation de cette réalisation.

Les coûts engendrés par cet audit de faisabilité sont intégrés dans le présent préavis et sont clairement expliqués.

La Municipalité tient à relever que le chauffage de la Grande salle montre toujours des signes de faiblesse et qu'il serait judicieux de planifier ces travaux en 2023. De plus, avec l'envolée du prix des combustibles d'origine fossile, constatée actuellement, le changement de système de chauffage s'impose encore plus comme une évidence.

Le coût du crédit d'étude se décompose comme suit :

Postes	Descriptions des tâches	Coûts TTC
Architecte	Avant-projet + relevés éventuels	Fr. 15'000.00
Ingénieur CVSE	Avant-projet	Fr. 10'000.00
Sondages et rapports de spécialistes	Amiante + polluants + AEAI + géomètre	Fr. 11'500.00
AMO	Cahier des charges pour mandataires, pilotage	Fr. 5'000.00
Divers et imprévus		Fr. 5'000.00
Etudes préliminaires (faisabilité)	AMO + OptimalWay + CECB+	Fr. 26'770.00
<b>Total crédit étude</b>		<b>Fr. 73'270.00</b>



Au vu de la situation actuelle qui engendre de nombreuses variations de prix dans tous les domaines, la Municipalité souhaite arrondir ce montant à Fr. 75'000.00.

### **Conclusion**

Tenant compte de ce qui précède, la Municipalité vous demande donc, après examen, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières, dans sa séance du 28 juin 2022,  
vu le préavis municipal N° 05/2022,  
entendu le rapport de la commission chargée de son étude,  
entendu le rapport de la commission des finances,  
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

**décide :**

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder à l'étude du projet de rénovation de la Grande salle de Carrouge y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique et remplacement du chauffage ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 75'000.00 TTC, destiné à l'étude précitée ;
- de financer cette étude par la trésorerie courante, et recours à l'emprunt si nécessaire ;
- de reprendre le coût de cette étude dans le futur crédit d'investissement pour la réalisation des travaux ;
- en cas de non réalisation, d'amortir cet investissement sur 5 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 15'000.00 la première fois l'année suivant la fin de l'étude, soit en 2023.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, ses meilleures salutations.

Pour la Municipalité

Le Syndic  
Patrice Guenat

La Secrétaire  
Valérie Pasteris



Municipaux responsables : M. Patrick Emery et pour la commission des finances, M. Patrice Guenat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2022.

